



Le mot du Président



Philippe Planterose
Président de l'AFTT

Bonjour,

Cette Newsletter a pour objectif de créer un nouveau lien avec celles et ceux qui souhaitent mieux connaître le télétravail, le faire avancer dans les idées et dans les comportements.

Avec l'introduction du télétravail dans le droit du travail, voté par les députés en ce début du mois de Juin 2009, c'est un nouveau souffle.

Que les choses soient claires pour tous, le fait de télétravailler, au moins en partie, peut toucher plus de 60 % de la population et il est inéluctable. Le plus tôt sera le mieux pour réduire les émissions de CO2, diminuer les fatigues quotidiennes dues au trajet domicile-travail, retrouver un meilleur équilibre, permettre aux entreprises de se doter des meilleures compétences, attirer les jeunes, conserver les seniors, accroître la productivité individuelle et collective, permettre de diminuer les coûts de la Sécurité Sociale, mieux aménager le territoire.

Bien sûr tous ces avantages doivent être soumis aux lois de la preuve et c'est ce que nous vous apporterons au fur et à mesure de la parution de cette Newsletter.

Bonne lecture à tous et n'hésitez pas à rejoindre l'AFTT.

Philippe Planterose
Président de l'AFTT

Présentation de l'un de nos adhérents AFTT

Christian Ollivry

Christian Ollivry a été Directeur de la Politique des Institutionnelles et des relations avec les Collectivités Locales de Motorola. A ce titre il s'intéresse aux aspects réglementaires et aux développements de solutions durables haut débit et très haut débit, ainsi qu'aux évolutions des Technologies d'Information et de Communication (TIC) en France et dans l'Union Européenne.

Parcours : Christian Ollivry est ingénieur ESEO, et titulaire d'une MBA de l'University of Notre-Dame (USA). Après avoir débuté sa carrière à Chicago en 1976, il a été Directeur Général de la division de Radiocommunications de Motorola pour la France et la Belgique en 1990.

Christian Ollivry a rejoint l'Association AFTT en 2008.

Conseiller municipal de la ville d'Antony, Christian Ollivry participe au projet ROME de création d'un actipôle.

ACTIPÔLE 21 est:

- ❖ un espace de vie collective, implanté près des lieux d'habitation ou des nœuds de communication avec accès à de nombreuses ressources : bureaux, scanners, téléphone, vidéo-présence individuelle et collective, télé-présence...
- ❖ un espace de vie collective avec/ou proche de services associés : conciergerie, crèche, restauration, sport, détente, e-administration, point livraison...
- ❖ un émulateur de créativité et d'innovation par l'effet de réseau
- ❖ un système de réservation simple pour les « nomades »

Son déploiement en réseau dans les grandes agglomérations induit des effets significatifs sur la réduction des congestions des transports et de leurs nuisances, et sur la diminution du stress des usagers des transports en commun ou de la voiture.

Actipôle 21 est un outil participant vraiment au développement durable !

LE TELETRAVAIL AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Le 13 mai dernier, **Conférence de Serge Le Roux**, Vice-Président de l'AFTT, au Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies, sur le thème :

« Le travail distancié, facteur de la dissociation physique du capital et du travail, élément d'une économie post-crise ? ».

Principales questions abordées :

- la France, fille aînée du taylorisme
- le travail, point nodal de la révolution informationnelle
- une nouvelle combinaison productive, la question de la valeur
- convergence des crises, la voie du travail collaboratif, le droit à la sédentarité
- Marx, Keynes, Schumpeter, une nouvelle régulation : autour du territoire ?



Association Française du Télétravail et des Téléactivités

Nouvelles

ENFIN, LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE

On attendait ce moment depuis longtemps ; les plus anciens s'en souviennent : dans les 90', un ministre chargé de l'aménagement du territoire avait tenté d'introduire le télétravail en France...

Et puis voilà, deux députés du Nord, Jean-Pierre Decool et Bernard Gérard, écoutant avec bienveillance les propos avertis de l'AFTT, reprennent le flambeau et se lancent à leur tour dans cette belle bataille de la modernité : proposition de loi, discussion à l'Assemblée nationale, avis favorable du gouvernement, et vote, en première lecture, le 4 juin dernier !

Il reste le volet fiscal, qui sera discuté à l'automne dans le cadre du projet de loi de finances, avec deux mesures incitatives pour les entreprises : pour la conclusion d'accords d'entreprise, et de conventions avec des collectivités locales pour l'utilisation de télécentres.

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET

Rencontre, le 2 juin, AFTT-Ministère de la Prospective et de l'Economie Numérique (Fabrice Mattatia, Conseiller technique)

Trois propositions :

- la définition de « territoires pilotes : vers la création d'un label, de modes opératoires-types...
- la création d'un « observatoire des pratiques du télétravail » : recueil des expériences, accords d'entreprise, enquêtes, statistiques, lieu d'échanges, d'analyses, de débats...
- réunion des acteurs du télétravail en France.

C'EST LE DECOLLAGE !

Hausse du prix des carburants, préoccupations écologiques, animation parlementaire, réduction des coûts, amélioration de la qualité de la vie, hausse du pouvoir d'achat, attractivité... quelles que soient les motivations des uns (chefs d'entreprise, responsables de collectivités publiques) ou des autres (salariés) le domaine « Télétravail » est, aujourd'hui, plus visité qu'il ne l'a jamais été.

Michelin, Norauto, France-Télécom la Macif, la communauté de communes du Pays d'Avesnes-sur-Helpe, le Medef, la CNIL, les conseils généraux du Finistère ou de la Drôme, le Conseil régional de Rhône-Alpes, des ministères, des administrations... les projets foisonnent. Enfin !

AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA

3 et 4 Septembre 2009

Journée d'étude du réseau de recherche sur l'innovation « Innovation, Politique publique et Société » Montpellier – Maison des Sciences de l'Homme – Communication « crise industrielle et renouveau économique des territoires voies divergentes de reconversion. Les exemples de Dunkerque et de Tacoma ».

23 Septembre 2009

Odebit 2009 – Solutions haut débit & Applicatifs 2009 pour les Collectivités locales, Hall Pierre Curie, CNIT Paris la Défense

Atelier: « Introduire le télétravail, pourquoi ? et comment réussir ? »

1^{er} Octobre 2009

Missions Ecoter « Promouvoir le télétravail et e-accessibilité » - Tourcoing
Atelier : Etat des Lieux 2009

Table ronde : Pourquoi les collectivités ont intérêt à y aller/Encourager le télétravail

LE DOSSIER DU MOIS

DEFINITION D'UN TELECENTRE

Le **télécentre** est une structure fixe, type immeuble de bureau, de proximité, équipée pour le travail sur ordinateur et la communication de données avec l'extérieur.

Prestations : bureaux privatifs, postes de travail en open space, locaux communs (caféteria, local bureautique...) salles de réunion, de téléprésence... avec, pour l'utilisateur, la possibilité d'utilisation de son propre matériel ou d'équipements fixes (ordinateurs, accès à haut débit) et/ou partagés (télécopie, imprimantes, scanners, vidéoprojecteurs, visiophones...); des services permanents ou occasionnels (accueil, réservation, contrôle d'accès, animation, secrétariat, domiciliation, courrier...).

Localisation : le **télécentre** peut être indépendant ou couplé avec un autre équipement public, privé ou mixte.

Publics visés : télétravailleurs salariés (lieu de travail permanent ou occasionnel) nomades, indépendants.

Gestion : locations à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois ou par abonnement.

Maître d'œuvre : une collectivité publique ou une société privée, ou toute solution mixte.

REVUE DE PRESSE

Chef d'entreprise magazine*, juin 2009, Jeanne CAVELIER :

« Pour ou contre le télétravail ? »

Les Echos*, 2 juin 2009, Nathalie QUERUEL :

« Le télétravail, une idée qui tarde à faire son chemin »

Le Nouvel Economiste, 14-20 mai 2009, Sovanny CHHUN :

« Travail à distance : manager autrement »

Liaisons sociales magazine, mai 2009, Jean-Emmanuel RAY :

1^{er} Mai : Fête du Travail non salarié ? » «

Anne FAIRISE, Eric BEAL :

« Le stratagème du volontariat »

* AFTT citée



Association Française du Télétravail et des Téléactivités

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion à l'AFTT

Année 2009

***J'adhère ou je fais adhérer mon organisation ou mon entreprise
à l'Association Française du Télétravail et des Téléactivités***

Mr / Mme : Nom :

Prénom

Si vous représentez une personne morale :

Fonction :

Nom de l'entreprise, de l'organisme, de la collectivité :

Effectif:

Dans tous les cas :

Adresse :

.....

Localité:

Code postal :

N° de téléphone :

E-mail :

Montant de ma cotisation 2009 :

cochez dans le tableau ci-dessous, la cotisation qui vous concerne

Je recevrai par e-mail un certificat de cotisation et d'adhésion

Étudiants ou en recherche d'emploi : 15 €		Entreprise de moins de 10 salariés : 100 €	
Particuliers et membres historiques : 30 €		Entreprise de 10 à 199 salariés : 250 €	
Association non professionnelle : 100 €		Entreprise de 200 à 999 salariés : 500 €	
Association à caractère économique : 250 €		Entreprise de plus de 1 000 salariés : 2 000 €	
Syndicats salariés : 250 €		CCI et chambre consulaire : 300 €	
Collectivité territoriale et organisme : 300 €		Organisme professionnel : 300 €	

Date et Signature + tampon s'il y a lieu

Remplissez ce document et libellez votre chèque au nom de l'**AFTT** et adressez votre courrier à :
AFTT 6, rue de l'Hôpital Saint-louis – Bât. B - 75010 Paris